

Compte rendu de la réunion de bureau du 14 avril 2015

1 – Contrat de partenariat Région Bretagne – Pays de Brest

Thierry Cann et Mickaèle Le Bars ont présenté le contenu du contrat de partenariat ([lire la présentation](#)).

Le bureau, à l'unanimité, autorise le Président du Conseil à signer le contrat.

Ce contrat prévoit l'installation d'un comité unique de programmation composé de 19 membres dont 10 seront issus principalement du bureau du Conseil de développement. Afin de s'assurer de la bonne représentation de la société civile, la Région a accepté la proposition du Conseil de développement de désigner 20 membres au total (10 titulaires et 10 suppléants). La Région souhaite que les chambres consulaires et les représentants de la pêche siègent toutes dans ce comité. De ce fait, il reste 6 membres titulaires et 6 suppléants à désigner dont le Président du Conseil. Le Président du Conseil indique qu'il souhaite de la représentation des collèges soit équilibrée exception faite des chambres consulaires. Il est donc fait appel aux volontaires membres du bureau.

Sont volontaires sur un poste de :

Titulaire :

- Caroff Jean-Pierre (collège personnes qualifiées)
- Charruau Franck – SCOP Chrysalide (collège développement économique)
- Cléguer Yvon – CDOS (collège sociétal)
- Gouzien Yann – Président du Conseil (collège personnes qualifiées)
- Jourden Guy – CGT (collège développement économique)
- Jullien Yves (collège personnes qualifiées)
- Lebreton Jean-Claude – CFE-CGC (collège développement économique)
- Piriou Jean-Yves – Eau et rivières de Bretagne (collège sociétal)
- Tygréat Mikaël – Association DécouverteS (collège sociétal)

Suppléant :

- Bourhis Yves (collège personnes qualifiées)
- Druais Frédéric – CELIA Entreprises (collège développement économique)
- Guillerme Chantal (collège personnes qualifiées)
- Mousset Sylvie – SNCF (collège développement économique)
- Quinquis Hervé (collège personnes qualifiées)

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr

Yann Gouzien, Président, indique qu'il retravaillera la composition du CUP avec les services du pôle métropolitain en organisant une représentation équilibrée des 3 collèges du conseil parmi les membres titulaires, soit 2 représentants par collège.

2 - Commission Aménagement Développement Durable :

Bernard Collobert, animateur de la commission Aménagement, Développement durable du Conseil, présente l'avis de la commission sur le rapport développement durable de la Ville et de la Métropole de Brest. Cet avis est soumis à l'approbation du bureau. Jean-Yves Piriou, Eau et Rivières de Bretagne, considère qu'il convient de modifier cet avis puisqu'il fait mention de « réserves » et que dans ce cas l'avis ne peut donc pas être favorable. De plus il considère qu'il convient de modifier l'ordre des derniers paragraphes. Bernard Collobert et Michel Mouillart vont donc retravailler l'avis de la commission tout en gardant l'esprit du document issu de ses réflexions.

3 - Proposition de travail de Mikaël Tygréat sur le secteur associatif

Mickaël Tygréat souhaiterait que le Conseil de développement se saisisse de sa proposition de travail sur le secteur associatif et les problèmes de financement qu'il rencontre. (cf. note jointe)

Sur proposition de Gilbert Le Traon, il lui est proposé d'intégrer cette problématique dans le cadre de la commission culture.

4 - Questions diverses

Le bureau du Conseil de développement est informé d'une demande d'information du Conseil départemental sur les travaux réalisés par le Conseil de Développement sur le thème du vieillissement. Avant d'apporter une réponse, le Président indique qu'il rencontrera les autres présidents des conseils de développement du Finistère le 24 avril afin d'organiser un rendez-vous avec la Président du Conseil départemental dans le cadre d'une démarche commune. Ce rendez-vous aura pour objectif de « relancer » le processus d'intégration des conseils de développement dans l'élaboration des projets du Conseil départemental.

5 - Assemblée plénière :

La prochaine assemblée plénière du Conseil de développement aura lieu le 2 juin. Outre le bilan des six premiers mois d'activité du conseil, il n'est pas encore prévu d'intervention extérieure au conseil. Les réflexions vont se poursuivre sur l'ordre du jour.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 12 mai 2015.

Proposition de groupe de travail sur la financement du secteur associatif

L'objectif du groupe de travail que je souhaite porter avec un autre membre du conseil de développement de la métropole et du pays de Brest, qui serait le co-animateur, et avec d'autres membres intéressés par le sujet, serait de réaliser une étude précise sur le financement des structures associatives dans le Pays de Brest. Je propose une analyse d'un budget annuel type pour une maison de quartier, une maison pour tous, un centre social, un patronage laïque ou un foyer laïque municipal sur Brest et dans le Pays. On sait que les subventions publiques des collectivités territoriales ont baissé avec les dotations publiques de l'Etat des collectivités qui ont été réduits à la baisse, il est donc légitime de savoir comment ces organismes d'éducation populaire et créateurs de liens sociaux essentiels dans les quartiers et communes associées sont financés. Des postes de permanents supprimés, des contrats aidés ou en alternance qui ne peuvent débouchés sur un emploi durable et pérennisés malgré des besoins qui augmentent et des projets à développer sont des facteurs de précarisation du secteur clé de l'économie social et solidaire. Pour répondre aux besoins de financement supplémentaires et manquants, les dirigeants et administrateurs des structures associatives se retournent vers l'auto-financement (lotos, bourses aux jouets, puériculture, vêtements, ventes de chocolats, spectacles, soirée repas sur place ou à emporter etc...) mais aussi le montage de dossier « Fondation de France » voir le mécénat avec l'apport financier d'entreprises pour l'exemple des plaquettes de présentation d'activés à chaque rentrée. La situation ne devrait pas s'améliorer et le fond de roulement de ses structures reste fragile et le sera de plus en plus au vu de la baisse des dotations publiques qui devraient se réduire encore dans les années à venir. En tant que citoyen, responsable associatif et vice-président de la maison de quartier de Kérinou à Brest et président d'une association de promotion et production de spectacles vivants sur le Finistère (DécouverteS), je suis inquiet et chaque jour les questions des ces hommes et femmes engagés dans la vie de la cité restent sans réponses car en situation de danger constant face à la peur de l'avenir pour le lien social, la vie des quartier et l'emploi dans ceux-ci au plus près du citoyen. C'est la réponse globale que je veux trouver par ce travail collectif sur ce groupe de travail qui a toute sa place à notre échelle de réflexion qu'est la métropole et le pays de Brest.

Mikael TYGREAT

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61 321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr